

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL  
Séance du 2 septembre 2020**

***Etaient présents :***

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- Mme Martine BUATIER
- Mme Hélène CELLE-JEANTON
- M. Fabrice DEVAUX
- Mme Claudine FILIATRE
- M. Vincent FLECKINGER (Procuration de M. Guy FLAUDER)
- M. Pierre JOUBERT
- Mme Thérèse LEBLOIS

Collège B :

- M. Cédric BURON
- Mme Carlotta DONADELLO
- Mme Annick FRAICHARD
- M. Stefan NEUWIRTH
- M. Yvan PETERSCHMITT
- Mme Pascale RUFFALDI
- M. Jérôme SALVI
- Mme Anne-Véronique WALTER-SIMONNET

Collège des IATOS

- Mme Sylvie COSTILLE (procuration de M. Christian ESTAVOYER)
- M. Marc DAZIN (procuration de M. Yvon THIRIOT)
- M. Francis MILLER
- Mme Laurence PAILLARD (procuration de Mme Catherine PELLET)
- M. Patrice SALZENSTEIN

Collège des usagers

- Mme Marie SMOLINSKI (procuration de M. Nathan PIRANDA et Mme Cynthia MAILLARD)

Personnalités extérieures

Membres de droit

- Mme Catherine LACOUR

### Excusés :

- M. Christian ESTAVOYER
- M. Guy FLAUDER
- Mme Cynthia MAILLARD
- Mme Catherine PELLET
- M. Nathan PIRANDA
- M. Yvon THIRIOT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 05.

Pierre JOUBERT rappelle l'ordre du jour et précise que seront examinés en questions diverses le budget rectificatif 2020 ainsi que les modalités de contrôle des connaissances, en vue du CFVU de mi-septembre.

### **1 – Approbation du procès-verbal du 27 août 2020**

Le procès-verbal de la séance du 27 août 2020 est approuvé à l'unanimité moins cinq abstentions.

### **2 – Désignation des adjoints au directeur**

Pierre JOUBERT a indiqué lors du dernier conseil qu'il souhaite proposer trois adjoints issus de domaines différents. Les missions et proposition sont les suivants :

- Direction adjointe des études en charge des formations, en coordination avec le service scolarité et la vice-présidence du CFVU et le service central de scolarité. Il propose Matthieu LE BAILLY, actuel responsable du département SVT.
- Direction adjointe en charge des bâtiments et services techniques. De grands chantiers sont en cours ou devrait être mis en marche, mais également des chantiers internes à réaliser avec l'équipe technique de l'UFR. Il propose Cédric BURON, qui a une bonne connaissance de ces aspects.
- Direction adjointe pour la professionnalisation des formations, l'innovation pédagogique, la préparation du prochain contrat. Le travail doit être fait en relation avec le service SEFOCAL. Il propose Cécile BERRIET, actuelle responsable du département mécanique.

Suite à une question de Patrice SALZENSTEIN sur la parité, Pierre JOUBERT précise que Catherine LACOUR fait également partie de l'équipe de direction, qui sera donc composée de 3 hommes et 2 femmes.

Francis MILLER fait remarquer qu'il y a 46% de personnes BIATSS à l'Université et que cette proportion n'est pas respectée.

Pierre JOUBERT rappelle les statuts qui indiquent que les adjoints sont choisis parmi les enseignants et enseignants-chercheurs. La commission pourra être élargie selon les problématiques traitées.

Les finances, la gestion des ressources humaines et le lien formation-recherche relèveront directement du directeur.

Des commissions pourront être mise en place, en accord avec le prochain conseil, qui sera mis en place le plus rapidement possible. Une commission des études et des formations est d'ores et déjà envisagée.

Pierre JOUBERT répond aux différentes questions posées.

Il souhaite rencontrer les responsables. Pour la présentation de la campagne emplois, les responsables de laboratoire seront invités à la séance du conseil pour présenter leurs postes. Il propose 3 adjoints pour que les personnels puissent s'adresser à eux dans leur domaine respectif. Le but est la fluidité et la disponibilité. Une évolution des missions pourra être proposée au conseil de gestion si nécessaire.

Les 3 collègues pressentis sont prêts à s'investir dès le lendemain du conseil dans leurs missions.

Les modalités du vote sont les suivantes :

- 1 bulletin avec 3 noms à mettre dans une enveloppe après passage à l'isoloir.  
Il est possible de laisser le bulletin intact, de rayer un, deux ou 3 noms. Dans ce cas cela correspondra à un bulletin blanc.

Résultat du vote :  
Matthieu LE BAILLY 24 voix  
Cédric BURON 25 voix  
Cécile BERRIET 28 voix

Pierre JOUBERT remercie les membres pour ce vote. Il enverra un message à la Présidence ainsi qu'aux personnels. Les adjoints assisteront aux conseils en tant que membre de droit, s'ils ne sont pas élus. Ils seront présentés lors du prochain conseil.

### **3 – Point sur la rentrée 2020**

Pierre JOUBERT remercie l'ensemble des collègues enseignants et BIATSS qui ont œuvré pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Tout s'est bien passé pour l'instant.

Des masques ont été prévus pour ne pas refuser d'étudiants. L'objectif est « d'accueillir »

Il demande à chacun d'alerter s'il constate une faille dans le dispositif.

Des problèmes sont remontés :

- Micro déchargé en amphi
- Problème électrique amphi CROISOT
- Distributeur de gel en nombre insuffisant : il en faudrait 2 par amphi
- Il pourrait y avoir des masques dans le bureau d'accueil starter car il n'y a pas de secrétariat pour l'instant
- Des masques pourraient être disponibles auprès des secrétariats de département

Suite à une question de M. PETERSCHMITT, Pierre JOUBERT précise que les visières ne remplacent pas les masques.

Pierre JOUBERT va rencontrer rapidement le responsable Hygiène et Sécurité pour connaître la conduite à tenir si un étudiant a des symptômes de la COVID 19.

Lorsque le cas est avéré, c'est la CPAM qui assure le « contact tracing ». Elle retrace l'historique des rencontres, 1<sup>er</sup> cercle puis élargissement du cercle, après contact avec l'étudiant. Il rappelle qu'il y a un devoir de confidentialité sur la santé des personnes.

Pour les personnels qui ne relèvent pas des laboratoires, une dotation de 2 masques supplémentaires va être effectuée. L'UFR complètera pour que les personnels disposent de masques pour une semaine. Pour les personnels vacataires, des masques jetables doivent être mis à disposition dans les départements d'enseignement.

Pour les TP, le protocole est très strict : lavage des mains avant et après, désinfection des paillasses. En salle informatique, des film plastiques ont été mis sur tous les claviers. L'étudiants passera une lingette désinfectante avant utilisation ou aura à disposition du papier et un spray désinfectant.

Pierre JOUBERT rappelle que tout partage de nourriture est interdit, ainsi que tout pot. Seul le CROUS peut vendre avec un protocole particulier.

Au niveau des effectifs, il y avait aux réunions de rentrée 300 étudiants en SVT, plus de 300 en ST. Tous les dispositifs sont remplis, ce qui va compliquer l'organisation des semestres STARTER.

#### 4 – Questions diverses

##### Budget rectificatif

Pierre JOUBERT présente les opérations figurant sur le document distribué en séance.

- 65645 € de dépenses liées à la COVID 19. Une compensation de la part de l'UFC est espérée
- Des reports de crédits d'apprentissage et de dotation IUF
- Un remboursement par l'assurance des volets du bâtiment Métrologie endommagés lors de l'incendie des véhicules au début du confinement
- Une demande pour obtenir les crédits correspondants à la compensation des heures complémentaires
- Des dotations complémentaires pour l'apprentissage

Pierre JOUBERT répond aux questions et soumet le budget rectificatif au vote.

Le budget rectificatif est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

##### Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances par formation sont à voter pour présentation lors du prochain CFVU qui se réunira mi-septembre. Le travail a été réalisé par Fabienne TATIN FROUX selon le cadrage donné par le CFVU. Les documents ont été envoyés par mail.

Jérôme SALVI fait remarquer que le tableau n'était pas facile à renseigner. Il y a beaucoup de colonnes techniques.

Pierre JOUBERT répond que ce tableau concerne toutes les formations de l'UFC et qu'il faut tenir compte de toutes les spécificités, ce qui conduit à ce type de tableau. La commission études de l'UFR pourra faire des propositions pour améliorer cela.

Après discussion, les modalités sont soumises au vote.

Stéfan NEUWIRTH précise qu'il n'a pu regarder les documents, reçus trop tardivement et qu'il s'abstiendra.

Les modalités de contrôle des connaissances sont adoptées à l'unanimité moins sept abstentions.

Pierre JOUBERT remercie Fabienne TATIN-FROUX qui a œuvré jusqu'au dernier jour pour établir ce document.

#### Prochain conseil

Le prochain conseil aura lieu le 24 septembre à 14 heures avec pour ordre du jour

- La présentation des adjoints
- La campagne emplois 2021
- Le budget prévisionnel 2021

Et sera suivi par un conseil restreints aux enseignants pour la validation des services.

Il s'agira du dernier conseil sous la forme actuelle, les élections devant intervenir mi-octobre.

Le calendrier sera finalisé en accord avec le service juridique de l'UFC.

Une réunion du nouveau conseil sera organisée le plus rapidement possible pour sa mise en place.

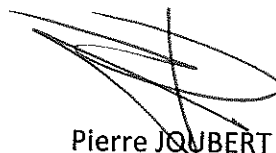
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

La secrétaire de séance



Catherine LACOUR

le Directeur



Pierre JOUBERT